

**SYNDICAT MIXTE
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 08/2025

Séance du 26 mars 2025 – 9h30

RECRUTEMENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ À BREST

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 mars à 9h30, le Comité Syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 17 mars 2025, sous la Présidence de Rémi JUSTINIEN.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Margarita SOLA, Élise LAURENT-GUÉGAN, Nathalie COLLARD, Stéphane TRIFILETTI,
Région Nouvelle Aquitaine ;
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Alain BURNET, Ville de ROCHEFORT
Bruno BESSAGUET, UNIMA

Membres excusés :

Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Région Nouvelle Aquitaine
Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime (Pouvoir à Rémi JUSTINIEN)
Thierry LESAUVAGE, Ville de Rochefort (pouvoir à Alain BURNET)

Membres absents :

Jean PROU, Conseil Départemental de Charente-Maritime
Jean-Claude DESRENTES, Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime

Contexte

La DREAL Bretagne, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, les Départements d'Ille et Vilaine et des Côtes d'Armor et la Région Bretagne ont lancé un appel à initiatives afin d'expérimenter les solutions de rétention naturelles des eaux, fondées sur la nature pour favoriser l'infiltration et la rétention de l'eau à l'échelle d'un bassin versant et accroître la résilience des territoires au changement climatique.

Les mesures opérationnelles concernent :

- La restauration des fonctionnalités hydrologiques des milieux aquatiques : zones humides et cours d'eau (dédraînage, effacement de plans d'eau, reméandrage, etc.),
- Les changements de pratiques agricoles (techniques culturales, couverture des sols, ...) et la restauration des éléments bocagers,
- La mise en œuvre de solutions de désimperméabilisation des sols en milieu urbanisé, de travaux sur les chemins de l'eau,
- La mise en œuvre de solutions d'infiltration et de rétention à la parcelle, de déconnexion des rejets des eaux pluviales et de sortie de stations d'épuration, par création de zones tampons et d'infiltration basées sur des solutions fondées sur la nature.

Un suivi hydrologique avant et après déploiement des actions est demandé pour évaluer les effets de la combinaison des différentes actions sur le grand cycle de l'eau. Ce suivi peut par exemple permettre de suivre des indicateurs d'assecs, de débits, de niveaux d'eau piézométriques, d'humidité des sols, etc.

Intitulé de Poste : Chargé(e) de mission en hydrologie et hydrogéologie

Mission générale

Accompagnement opérationnel des opérateurs de territoire pour la définition et la mise en œuvre de protocoles de suivi dans le cadre de projets visant l'amélioration de la rétention et de l'infiltration de l'eau sur un bassin versant.

Activités principales :

- Mettre en place un groupe de travail technique et scientifique pour accompagner le choix et la validation des protocoles ;
- Proposer des protocoles permettant d'évaluer de manière simple les effets des actions engagées pour favoriser la rétention et l'infiltration de l'eau sur le BV (protocoles opérationnels et adaptés aux contextes des bassins versants et aux actions prévues et à leur calendrier) ;
- Mettre en œuvre ou accompagner la mise en œuvre des protocoles en lien avec les opérateurs des territoires et leurs éventuels prestataires (si cela est possible dans la durée de la mission) ;
- Contribuer à préparer l'interprétation des résultats des suivis et à leur valorisation au niveau régional ;
- Diffuser et transférer les protocoles de suivis auprès des opérateurs ;
- Participer à la co-animation du groupe de travail de l'Assemblée Bretonne de l'Eau.

2 niveaux de suivis sont envisagés :

- Evaluation à l'échelle des sites sur lesquels des actions sont mises en œuvre.
- Evaluation globale à l'échelle du BV. *Il est notamment proposé d'étudier la possibilité de mobiliser la modélisation pour évaluer les effets des actions sur les transferts d'eau sur les bassins versants.*

Les bassins versants de la Soulière (35) et de la Clémencerie (22) sur lesquels des projets ont été déposés, sont les territoires ciblés à ce stade pour expérimenter cette approche.

Fonctionnement et étapes

- Bien cadrer les objectifs des suivis à mettre en œuvre en fonction des actions prévues sur les territoires
- Mobiliser des référents scientifiques complémentaires en adéquation avec les objectifs des suivis
- Mettre en place un GT technique et scientifique

- Définir des protocoles adaptés aux actions mises en place sur les BV et aux moyens disponibles
 - o Bibliographie ciblée et retours d'expériences sur des suivis de ce type
 - o Echanges avec les partenaires scientifiques et techniques du projet
 - o Rédaction des protocoles en lien avec les partenaires (dont relecture, validation)
- Définir les cadres de mise en place de ces suivis (qui fait quoi et avec quels moyens ?)

Cette première phase de travail relève d'une phase d'animation, de coordination et d'organisation. Elle mobilise des compétences pluridisciplinaires en hydrologie, agronomie, pédologie, et en coordination d'acteurs.

Sous réserve de temps et moyens disponibles, une partie des protocoles pourrait être mis en place dès 2025.

Points réguliers avec la Région et les partenaires techniques (≈1/mois)

Profil recherché

Bac+5 minimum

Compétences techniques :

Connaissances approfondies sur le fonctionnement hydrologique et hydrogéologique des bassins versants, des zones humides, des écosystèmes aquatiques

Connaissances sur les méthodes de quantification de la rétention et infiltration de l'eau sur un bassin versant (dont modélisation)

Mise en œuvre de suivis des niveaux de nappes

Connaissances des pratiques agricoles et infrastructures agroécologiques

Connaissances des techniques et travaux de restauration écologique des zones humides et des milieux associés

Connaissances de techniques de gestion intégrée des eaux pluviales et des eaux usées

Connaissances des acteurs et des enjeux liés à la préservation des zones humides et de la ressource en eau

Animation de réunions et interventions

Elaboration et rédaction de protocoles techniques

Compétences professionnelles :

Savoir organiser ses activités

Aptitude au travail de terrain

Gérer les priorités et adapter le rythme de travail en fonction des impératifs et des délais à respecter

Compétences relationnelles

Aisance relationnelle et facilité à s'exprimer en public

Capacité à travailler en équipe

Capacité d'adaptation à des interlocuteurs diversifiés

Qualités recherchées

Autonomie

Force de propositions

Rigueur, application et persévérance

Dynamisme et engagement

Le poste sera créé soit pour une période de 6 mois à temps complet, soit pour une période de 9 mois maximum à temps non complet et la rémunération sera calculée sur la base d'un indice brut compris entre 518 et 611, majoré entre 450 et 518 de la fonction publique en fonction de l'expérience du candidat retenu.

L'emploi sera pourvu par le recrutement d'un agent non-titulaire en application des dispositions de l'article L332-23 du Code général de la Fonction Publique qui permet le recrutement d'agents non-titulaires pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de 12 mois par période de 18 mois.

Ce poste est financé par la Région Bretagne à hauteur de 80%. Les 20% restants sont recherchés auprès de mécènes. Un dossier a été déposé auprès de la Fondation Breizh Biodiv et Yves Rocher.

Décision du Comité Syndical

Après délibération, les membres du Comité Syndical décident :

- De recruter un agent contractuel en tant que selon les conditions énumérées ci-dessus ;
- D'individualiser les crédits nécessaires ;
- D'autoriser le Président à signer les documents et à conduire les démarches nécessaires.

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 10

Votes :

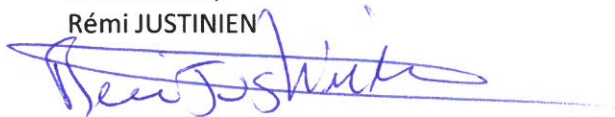
Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait conforme,

Le Président,
Rémi JUSTINIEN



Le Secrétaire de Séance,
Alain BURNET



**TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ**

Sous le N° 017-251710398-2025 ____

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : __ / __ / 2025